

Source Ecofin, le 31 juillet 2026

### **Coton : le Mali accélère sur le segment de la transformation**



**(Agence Ecofin) - Deuxième producteur africain de coton après le Bénin, le Mali qui exporte encore la majorité de sa production sous forme brute, cherche à créer plus de valeur en développant le segment de la transformation. Cette orientation se manifeste par la planification de nouveaux projets industriels.**

Le Mali multiplie depuis plusieurs années les initiatives pour développer une industrie textile capable de créer davantage de valeur ajoutée dans sa filière coton. Le dernier projet en date qui illustre cette dynamique est la création de la Société des Textiles du Mali.

Annoncée en Conseil des ministres le mercredi 29 juillet, cette société aura pour mission de développer la filature, le tissage, le tricotage, la teinture, l'ennoblissement des fibres et tissus de coton, ainsi que la confection et la commercialisation des produits textiles et d'habillement. Ce nouveau projet prévoit, à cet effet, l'implantation d'une usine de transformation de la fibre de coton d'une capacité annoncée de 40 000 tonnes par an.

Pour l'heure, les détails concernant le coût d'investissement et le calendrier de réalisation du projet ne sont pas encore connus. Avant cela, la Compagnie malienne pour le développement des textiles (CMDT) avait signé, [en mai 2025](#), un protocole d'accord avec un consortium d'experts allemands conduit par le bureau d'études Becker Infra & Consulting e.K pour accompagner la réalisation d'un complexe industriel textile intégré. Le projet ambitionnait de couvrir plusieurs étapes de la chaîne, de la transformation de la fibre jusqu'à la confection de vêtements.

Un peu plus tôt en 2022, le gouvernement avait déjà annoncé la création de la Société malienne de filature (SOMAFIL), un projet de deux usines à Bamako et Koutiala devant porter une capacité de transformation de 45 000 tonnes de fibre par an. La même année, Bamako avait également adopté un plan de relance de la Compagnie malienne des textiles (COMATEX), une unité historique de l'industrie textile.

Alors qu'à ce jour [moins de 5 %](#) de la fibre de coton produite dans le pays est transformée localement, l'enjeu pour Bamako sera de mener à bien les projets en cours afin de développer une chaîne de valeur textile intégrée et de capter une plus grande part de la valeur ajoutée créée par la filière.

## **Un impératif pour réduire la dépendance aux exportations de matières premières**

Au-delà de ces projets, l'enjeu est surtout économique. Pour le Mali, développer une industrie textile constitue un moyen de limiter sa dépendance à l'exportation de fibre brute. Produit stratégique, le coton constitue la deuxième source de recettes d'exportation du Mali après l'or et occupe une place centrale dans son économie. Toutefois, en exportant encore l'essentiel de sa production sous forme brute, le pays reste fortement exposé aux fluctuations des cours internationaux, qui influencent directement les revenus de la filière.

Cette vulnérabilité est illustrée par la récente évolution des prix mondiaux. D'après le Comité consultatif international sur le coton (ICAC), l'indice Cotlook A qui sert de référence internationale pour le prix du coton, a reculé pour [la troisième campagne consécutive](#), s'établissant en moyenne à 79,6 cents la livre (0,45 kg) en 2024/25, soit une baisse de 13,4 % par rapport à la saison précédente et son plus bas niveau moyen depuis la campagne 2020/2021.

Dans son *Commodity Markets Outlook* publié en avril 2026, la Banque mondiale anticipe également un repli des prix, estimant que le prix moyen du coton devrait diminuer de 3,5 % sur un an pour s'établir à 1,65 dollar le kilogramme en 2026. En développant des activités de filature, de tissage, de confection ou encore de fabrication de textiles, le Mali peut diversifier ses sources de revenus, créer davantage d'emplois industriels et mieux amortir l'impact des cycles baissiers du marché international du coton brut.